

J'apprends de source digne de foi que le sous-officier breveté Read appartient à l'une des meilleures familles de Medicine-Hat (Alb.) une famille vigoureuse, digne de confiance, qui a fait son chemin au moyen d'un effort honnête et ardu. Elle n'a jamais, depuis qu'on la connaît dans la région, demandé la moindre chose pour rien. Le père, cheminot, a conservé cet emploi jusqu'au moment où il a pris honorablement sa retraite. Une de ses sœurs s'est distinguée en tant qu'infirmière diplômée. Allen a toujours été un bon garçon, digne de confiance, qui a bien réussi à l'école. Il possède de magnifiques états de service militaire.

Avant d'aller plus loin, je m'empresse de dire qu'à mon avis, le traitement accordé aux anciens combattants à l'issue de la seconde Grande Guerre est incomparablement supérieur à tout ce qu'on a accordé aux anciens combattants de la première Grande Guerre. Chaque fois que je me suis adressé aux fonctionnaires du ministère des Affaires des anciens combattants j'ai constaté qu'ils étaient attentifs, compatissants, compétents, qu'ils voyaient à ce que les anciens combattants soient établis dans les circonstances les plus favorables.

Le ministre actuel des Affaires des anciens combattants souhaite sans aucun doute améliorer la situation en toute sincérité, comme l'a fait son prédécesseur. Le ministre actuel, je le sais, désire prévenir, autant que faire se peut, toute possibilité de déni de justice à l'égard des anciens combattants canadiens. C'est afin de lui prêter main-forte dans tous ses efforts pour lutter contre toute pression ou influence visant à restreindre les avantages aux anciens combattants, que je signale à l'attention du ministre le cas du sous-officier breveté Read.

Mon grief, c'est que le sous-officier breveté H. A. Read semble avoir été victime du plus regrettable déni de justice qui a été la cause, 1° d'un tort permanent à sa santé et à ses forces, ainsi que d'une grave difformité physique, 2° de douleurs constantes et souvent violentes, 3° d'affronts grossiers et, 4° de tortures morales. Il semble en outre que le Gouvernement a jusqu'ici négligé d'assurer au sous-officier breveté Read une compensation financière qui réponde aux exigences essentielles de la situation.

Je veux citer quelques passages d'un article publié dans le *Daily News* de Medicine-Hat, le 8 août 1944. Il est intitulé: "Le sous-officier breveté Allen Read décrit le panorama de la Suède." En voici deux courts passages:

...le sous-officier breveté Allen Read, rentré chez lui dimanche après un internement de dix mois et demi dans ce pays. L'avion à bord duquel

[M. Blackmore.]

se trouvait le sous-officier breveté Read a été abattu au-dessus du sud de la Suède. L'équipage, qui a sauté en parachute, a été interné à Falun, en Suède.

Et plus loin:

Le sous-officier Read passera un mois de congé ici avant de retourner à Ottawa, où il doit se faire traiter pour une blessure à l'épine dorsale, subie lors de sa descente en parachute. Il espère reprendre le service actif.

Je cite ces deux extraits afin de démontrer que j'ai bien raison d'adopter l'attitude que je prends à l'égard du traitement du sous-officier Read.

Je voudrais maintenant donner lecture d'un extrait d'une lettre de M. A. L. Smith, ancien député de Calgary-Ouest, dont nous nous souvenons tous. Il s'agit d'une lettre qu'il adressait le 1^{er} mars 1951 à Harry Read:

Autant que je puisse voir, on vous a traité d'une façon abominable. Sans votre consentement, je fais parvenir immédiatement cette lettre au député de Lethbridge, M. John Blackmore. Je le fais parce que je crois que son fils, tué, depuis, vous accompagnait dans cette désastreuse expédition et que j'ai plusieurs fois parlé de votre cas avec M. Blackmore.

La lettre est signée par M. A. L. Smith. Elle aidera à démontrer que mon grief n'est pas sans fondement sérieux.

Je veux maintenant donner lecture d'une lettre à moi adressée par M. A. L. Smith, le 1^{er} mars 1951:

M. John Blackmore, député.
Chambre des communes,
Ottawa (Ont.)
Mon cher John,

Je vous fais tenir sous ce pli des lettres du jeune Read, dont j'ai eu souvent l'occasion de vous parler. Je suis véritablement convaincu qu'il s'agit ici d'un cas où le ministère des Affaires des anciens combattants devrait intervenir tout particulièrement.

Je vous laisse néanmoins le soin de cette affaire, ainsi que vous pourriez le constater en prenant connaissance de la copie d'une lettre que j'ai adressée au jeune Read.

Bien à vous,

A. L. Smith

Pour que l'on comprenne bien ce qui suit, il serait peut-être bon que j'explique en quelques mots pourquoi je mentionne mon propre fils. Mon fils, Winston W. Blackmore, dont il est question dans la lettre, pilotait un bombardier dans le raid sur Peenemunde (Allemagne) au cours duquel le sous-officier breveté Read pilotait également un bombardier, voisin de celui de mon fils. Mon fils a péri lors de l'attaque contre Peenemunde.

Des sources sûres, je crois, m'apprennent que le sous-officier breveté H. A. Read, numéro matricule R-77867, a sauté en parachute d'une altitude de 15,000 pieds pendant qu'il survolait la Suède. L'enveloppe de son parachute s'étant prise dans la suspente, il n'a